



S E E D

UNITÉ DE RECHERCHE

WORKING PAPER N°2

02/2017

LA CEINTURE ALIMENT-TERRE LIÉGEOISE : DES INITIATIVES LOCALES AU PROJET DE TRANSITION TERRITORIALE

Auteurs :

Marlène Feyereisen, doctorante, SEED équipe de recherche, Université de Liège

Pierre M. Stassart, SEED équipe de recherche, Université de Liège

Projet de recherche : FOOD4GUT

Les *working papers* de l'unité de SEED (Université de Liège) sont des études courtes, centrées sur un sujet précis. Elles sont réalisées avec une rigueur scientifique et rédigées dans un langage accessible.

Elles sont destinées tant à un public de chercheurs que de praticiens ou de passionnés. Ces études permettent d'éclairer un cas concret, un terrain ou un sujet précis lié aux questions environnementales à travers le regard des sciences sociales.

Depuis une dizaine d'années, des initiatives qui cherchent à territorialiser la production et la consommation de produits alimentaires se développent dans le paysage agroalimentaire wallon. Parmi celles-ci, la Ceinture aliment-terre liégeoise (CATL) est une dynamique qui s'est construite autour d'un diagnostic du système agroalimentaire conventionnel et propose des alternatives en région liégeoise. La CATL a pour caractéristique principale de constituer un « mouvement citoyen », c'est-à-dire qu'elle mobilise les citoyens dans la transformation du système agroalimentaire. Pour analyser cette initiative, nous allons retracer la trajectoire de la CATL depuis sa naissance jusqu'à aujourd'hui, ainsi que les dilemmes et questionnements auxquels elle a dû faire face tout au long de son évolution et comment elle propose d'y répondre (sections 3-5). Cette analyse permet de comprendre que le potentiel de transformation de la CATL pour la transition réside surtout dans sa capacité à intégrer une série d'initiatives du territoire dans une vision commune pour construire une « niche globale territoriale » plus à même d'influencer le régime et d'engager une transition du système agroalimentaire liégeois et wallon.

Une autre particularité de la CATL est de développer un système agroalimentaire adapté et taillé pour les maraichers sur petites surfaces, qui produisent selon des principes agroécologiques¹. Pour la transition du système agroalimentaire liégeois (et plus généralement wallon), cette particularité est intéressante car ce type de producteurs maraichers y est en plein développement². Pour ce faire, la CATL travaille à la fois à (1) soutenir des initiatives qui encouragent l'installation de nouveaux maraichers sur petites surfaces (Point Vert, les Compagnons de la Terre), (2) développer des canaux de commercialisation pour ces producteurs (Point Ferme, Compagnons de la Terre, Coopérative Ardente, Les Petits Producteurs...) et (3) sensibiliser les consommateurs à consommer ces produits issus de pratiques agroécologiques.

1. Cadre théorique et méthode

La réflexion de cette étude de cas a été alimentée par les théories de la transition, et plus particulièrement par la perspective multi-niveaux qui fournit un outil heuristique pour comprendre l'innovation et le changement. Les théories de la transition visent à comprendre comment les grands changements sociotechniques³ se produisent, et surtout comment une innovation sociotechnique peut ébranler un système existant de manière à engendrer un changement profond – ou transition. La perspective multi-niveaux interprète les processus de transition comme résultants d'interactions dynamiques entre trois niveaux analytiques (Geels 2005, 2011, Geels and Schot 2007, Smith and Raven 2012) : le paysage sociotechnique (macro), le régime sociotechnique (meso) et les niches d'innovation (micro). Dans ce *working paper*, nous positionnons la CATL à l'intermédiaire entre les niches d'innovation (appelées niches locales ci-après) et le régime sociotechnique.

¹ Les principes agroécologiques ont été identifiés et développés par Dumont *et al.* (2016).

² En effet, en Province de Liège, la cellule bio du service provincial CPL-Végémar est passée de l'encadrement de 20 à 47 producteurs maraichers bio en installation entre le début et la fin de l'année 2016. Tous ces producteurs encadrés par le service cultivent sur des petites surfaces. L'enjeu du développement de leurs canaux de commercialisation est donc important pour assurer la pérennité de ces producteurs nouvellement installés en maraichage.

³ L'adjectif « sociotechnique » nous vient de l'analyse socio-technique qui vise à analyser les interactions entre la société et les objets. Il s'agit de considérer que le changement et les innovations naissent d'interactions entre les objets humains et non humains, entre vivant et non vivant. (Callon 1986, Akrich 1991)

La présente étude de la CATL a été effectuée conjointement à trois autres études de cas d’initiatives qui tentent, elles aussi, de territorialiser le système agroalimentaire wallon. L’ensemble des quatre études de cas vise à comprendre les dynamiques existant en Région wallonne autour de la territorialisation du système agroalimentaire, avec un accent sur les légumes et la production maraîchère. À cette fin, deux territoires ont été sélectionnés pour ces études de cas : la région liégeoise et la Lorraine belge (sud de la province de Luxembourg). En région liégeoise, les études de cas sont le « programme d’intégration de la grande distribution » de l’asbl CPL-Promogest (régime) et la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (niche). En Lorraine belge, nous avons analysé le projet de *food hub* DiversiGaume porté par la Coopérative Fermière de la Gaume (régime) et le projet les Grosses Légumes (niche). Ces quatre initiatives, qui partagent un accent fort sur le territoire et donnent une place importante aux légumes frais produits localement, se distinguent sur plusieurs aspects : initiatives *top-down* ou *bottom-up*, relations avec les pouvoirs publics, objectifs de l’initiative, contexte socio-historique, modes de gouvernance, stratégie employée, modes de production, commercialisation et distribution des légumes, etc. Pour chacune de ces études de cas, la récolte de données a été réalisée grâce à une série d’entretiens semi-directifs et d’observation participante. Les analyses de ces trois autres initiatives seront publiées ultérieurement (courant 2017-2018) dans d’autres *working papers*.

Tableau 1 - Les études de cas

	Région liégeoise	Lorraine belge
Régime	CPL-Promogest	DiversiGaume
Niche d’innovation	Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (CATL)	Grosses Légumes

Pour la CATL, nous avons réalisé la récolte de données de type observation participante entre novembre 2013 et août 2016. Il s’agissait de participer aux divers évènements fédérateurs de la dynamique, à des réunions ou discussions avec les porteurs de projet, à des présentations publiques de l’initiative, à des ateliers participatifs (notamment aux Compagnons de la Terre), etc. Ensuite, durant les mois d’août et septembre 2016, nous avons réalisé une série d’entretiens semi-directifs avec divers acteurs impliqués dans la dynamique (porteurs de projet, acteurs de développement local) ou concernés par celle-ci (agriculteurs/rices de la région, cabinet wallon d’Agriculture). Aussi, une première version de la présente étude de cas de la CATL a été discutée lors d’un séminaire organisé en janvier 2017 auquel ont participé certains acteurs impliqués dans la stratégie de la CATL et l’unité SEED.

2. T1 – Construction d’un mouvement citoyen (2012 – fin 2014)

La CATL prend ses racines dans le groupe Liège en Transition (LeT) fondé en novembre 2011 et qui travaillait à sensibiliser au sujet de la transition à Liège autour de thématiques comme l’habitat, l’alimentation, la mobilité, les monnaies locales, etc. En avril 2012, à l’occasion d’un colloque sur les « alliances innovantes pour un développement durable » (organisé à HEC-ULg), naît l’idée d’une

ceinture alimentaire entre les membres du groupe de LeT et d'autres « entrepreneurs sociaux⁴ ». Partant du constat que de nombreuses initiatives territoriales et de circuit-court émergent à Liège et ses environs autour de l'alimentation, la question des relations entre ces initiatives apparaissait intéressante pour passer à une échelle supérieure pour la transformation : passer d'initiatives singulières à un projet de transition territoriale.

Début 2013, ces personnes décident de déposer un premier projet auprès du cabinet du Ministre du Développement Durable Nollet pour mettre en place une arène de transition en région liégeoise. Ce premier projet sera refusé, car les pouvoirs publics estiment qu'il manque de concret. Un second projet de mettre en place une ceinture alimentaire liégeoise (*green belt*) est ensuite déposé, toujours en 2013, par les organisations Ages, Barricade, Exposit D, le Gal du pays des Condruses et Tr@me, et soumis au cabinet du Ministre de l'Economie Marcourt. Ce dernier accepte de financer l'initiative avec deux enveloppes de 66.000€ chacune, la première en 2013 (répartie de manière égale entre les partenaires), et la seconde en 2014 (dont 20.000€ sont versés à l'asbl Barricade, qui est identifiée comme ayant pris la coordination du projet).

Construction d'un narratif

Le diagnostic dans lequel la CATL prend ses racines se fonde sur une série de rapports, d'études et autres publications (par ex. : P. Servigne, 2014, *Nourrir l'Europe en temps de crise* ; Centre d'études et de prospective du Ministère de l'Agriculture français, 2010, *Prospective Agriculture Energie 2013*) qui soulignent le caractère non durable du système agroalimentaire conventionnel. Ce diagnostic se retrouve alors lui-même approprié par les porteurs de la CATL : concentration des pouvoirs et des richesses, pratiques agricoles peu ou pas écologiques, manque de diversité des produits agroalimentaires et des acteurs qui pèsent dans le système, modèle qui repose sur la maximisation du profit et la concurrence généralisée, faible rémunération des agriculteurs, etc.

À partir de ce diagnostic, les porteurs de la CATL ont posé une série de principes fédérateurs qui délimitent l'activité de la CATL : accessibilité d'une alimentation de qualité, souveraineté alimentaire, dynamisation de l'économie locale, alliance ville-campagne, et avec les acteurs de la chaîne alimentaire, etc⁵. Pour répondre à ces principes ambitieux et généraux, le projet de CATL s'est donné, dès sa création, un horizon temporel de 25-30 années pour mettre en œuvre une transition du « système sociotechnique ». Ces principes sont synthétisés sous le credo : « relocaliser, écologiser, démocratiser » le système agroalimentaire, qui constitue la colonne vertébrale du narratif de la CATL. Ce narratif se construit à la fois *contre* le système agroalimentaire conventionnel, et *pour* un système agroalimentaire articulé autour de ces principes (Neveu, 2011). Ce faisant, la CATL propose un projet de « transition radicale inclusive » : radicale vis-à-vis de son projet, mais inclusive à l'égard des acteurs du territoire.

En plus de soutenir et stimuler des projets qui expérimentent des alternatives au système agroalimentaire conventionnel, la CATL a pour spécificité de tenter d'engager une expérience démocratique auprès des citoyens. Cela se fait de différentes manières : inviter les citoyens de la région liégeoise à s'impliquer dans des projets (s'investir économiquement ou personnellement dans

⁴ L'entrepreneur social est un entrepreneur qui développe des projets économiques à finalité sociale.

⁵ Le détail de ces principes fédérateurs se trouve sur le site web de la CATL. URL : <http://www.catl.be/presentation/> (consulté le 16/10/2016)

un projet coopératif, participer à des ateliers participatifs, devenir NIMAculteur⁶, etc.) ; stimuler les apprentissages en publiant un maximum de ressources permettant à chacun de s'approprier le contenu du projet et les enjeux du système agroalimentaire ; mettre en lien les acteurs du territoire pour encourager le partage de connaissances, de compétences et motiver la création de projets ; et mettre en œuvre une gouvernance aussi démocratique que possible dans les projets coopératifs de la CATL (voir ci-après). Il ne s'agit donc plus ici de laisser l'évolution du système agroalimentaire entre les mains des acteurs du secteur, mais d'inviter les citoyens à devenir des parties prenantes du système agroalimentaire. Cette manière d'impliquer les citoyens dans des projets de transformation du système s'inscrit directement dans le mouvement des villes en transition⁷, qui partage de forts liens avec la CATL.

En d'autres termes, le narratif que le projet de la CATL a construit lors de sa première phase se positionne contre le système agroalimentaire globalisé dont les conséquences environnementales et sociales imposent de développer un nouveau système agroalimentaire qui serait relocalisé, écologisé et démocratisé. Ce narratif est renforcé par une dimension citoyenne importante (*bottom-up*) qui se retrouve dans l'ensemble des dispositifs mis en œuvre lors des événements organisés par la CATL et ses partenaires et les projets qui mettent un accent fort sur l'intelligence collective et la participation citoyenne ; ainsi qu'une forte réflexivité permise par les alliances tissées avec le monde scientifique.

Construction d'un réseau d'acteurs

En parallèle de la construction de ce narratif, les porteurs de la CATL vont construire son réseau d'acteurs de la manière la plus inclusive possible. À ce stade, l'idée est d'intéresser un maximum d'acteurs du territoire de la région liégeoise pour permettre la mobilisation de ressources suffisantes en vue de développer des projets qui s'inscrivent dans les objectifs de relocalisation, écologisation et démocratisation du système agroalimentaire. Particulièrement, les porteurs du projet de la CATL vont prendre soin de garantir l'implication à la fois d'acteurs institutionnels, scientifiques et de terrain (voir Figure 1).

Forte de son ancrage dans LeT, la CATL bénéficiait déjà d'un large réseau citoyen. L'ampleur du lancement de l'initiative ainsi que les acteurs qui s'y sont investis ont permis d'accroître encore sa visibilité auprès des citoyens liégeois sensibles aux questions agroalimentaires. En plus de cela, la mobilisation de ces acteurs pour soutenir la CATL à ses débuts a permis d'y associer de nombreuses organisations de la société civile (Terre-en-Vue, les Amis de la Terre, Jeunesse Ouvrière Chrétienne, OXFAM-Magasins du monde, etc.), quelques syndicats agricoles

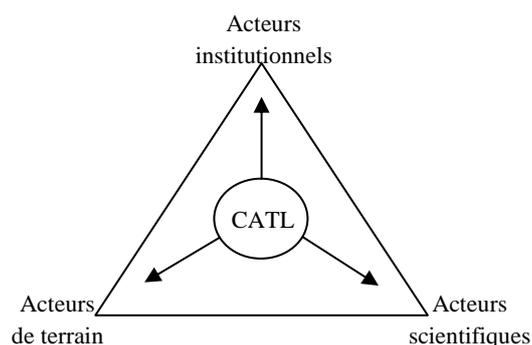


Figure 1 - Construction du réseau d'acteurs de la CATL

⁶ Les NIMAculteurs sont les agriculteurs non issus du monde agricole sur lesquels repose le projet des Compagnons de la Terre (Noël et Van Malder, 2014).

⁷ Le mouvement des villes en transition propose – par une compréhension d'enjeux environnementaux – de développer des initiatives à l'échelle locale, pour mettre en œuvre une résilience au pétrole et un mode de vie plus écologiquement viable. Ce mouvement repose sur l'ouvrage suivant : Hopkins, R. (2010) *Manuel de Transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Les Éditions écosociété, 216 p.

(FUGEa et MIG) et des organisations proches de l'économie sociale (Financité, Réseau Financement Alternatif, SAW-B, etc.). Surtout, cet ancrage avec divers types d'acteurs de terrain s'est organisé autour d'échanges réguliers, et parfois très étroits, avec une série d'initiatives qui développent des alternatives au système agroalimentaire conventionnel (les niches locales, voir ci-après) qui existaient alors et qui sont autant de concrétisations locales du projet global de la CATL (Point Ferme, La Bourrache, la Coopérative Ardente, etc.). La CATL est intéressante pour l'étude du système des légumes frais car ces initiatives, soutenues par la CATL, positionnent pour beaucoup les légumes frais au centre de leur projet et les achètent à des producteurs maraichers qui cultivent presque exclusivement sur des petites surfaces.

En parallèle à cet ancrage avec des acteurs de terrain, la CATL a pour spécificité d'entretenir des liens très étroits avec le monde scientifique. En effet, en plus d'être soutenue par diverses écoles, plusieurs centres et groupes de recherche (Helmo, Saint-Lux Liège, Centre d'Economie Sociale (HEC/ULg), GIRAF, etc.), la CATL échange régulièrement avec des chercheurs issus de champs scientifiques divers (agronomes, politologues, économistes, sociologues, etc.). Ceci rend compte d'une réflexivité particulièrement forte de la part des porteurs de projet de la CATL, qui rédigent d'ailleurs régulièrement des analyses ou articles sur différents points de réflexion vécus à travers l'expérience de la CATL⁸ (Jonet, 2013, Noël et Van Malder, 2014, Marcq et al., 2015, Baguette, 2015, Jonet et Marcq, 2015, Jonet, 2015, etc.). Ces liens avec le monde scientifique sont renforcés par la forte proportion parmi les porteurs du projet de personnes ayant un niveau universitaire.

Aussi, dès la création de la CATL, les porteurs du projet ont cherché à mobiliser un maximum d'acteurs institutionnels plus à même d'allouer les ressources nécessaires au projet. L'intéressement d'acteurs institutionnels s'est fait à deux niveaux. D'une part, la CATL s'associe avec de nombreux acteurs territoriaux comme des groupes d'action locale (GAL) ou des agences de développement local (ADL). D'autre part, elle cherche à être soutenue par les pouvoirs publics (Province de Liège, Fédération Wallonie-Bruxelles et Région wallonne). Ce faisant, le projet de la CATL adopte donc une stratégie de gouvernance *multi-niveaux* de transition du système agroalimentaire.

Évènements fédérateurs

Concrètement, la mise en œuvre de ce narratif et la construction du réseau d'acteurs se sont renforcées lors des différents évènements fédérateurs qui ont été organisés lors de cette première phase de la CATL (T1).

En novembre 2013, la CATL organise son lancement officiel avec une soirée-événement (le 5 novembre) et un forum ouvert⁹ (le 6 novembre) auxquels participent respectivement 350 et 150 personnes. Ce lancement du projet a permis de dessiner les grands chantiers de la CATL et de créer toute une série de groupes de travail, qui se sont rencontrés par la suite pendant une période plus ou moins longue selon les cas. Ces grands chantiers tracent les contours des missions que se fixe la CATL : faire l'état des lieux du circuit-court, faciliter l'accès au foncier, soutenir la formation et

⁸ Cette dimension réflexive et d'analyse est liée à l'activité du porteur de la CATL, C. Jonet, qui a combiné pendant plusieurs années la coordination de la CATL avec son emploi à Barricade, qui est justement une association d'éducation permanente qui publie de nombreuses analyses et réflexions sur des sujets variés.

⁹ « Le forum ouvert est un outil d'intelligence collective fréquemment utilisé dans le réseau citoyen des initiatives de transition, où les participants établissent eux-mêmes l'ordre du jour des questions à se poser pour résoudre un problème, et y apportent collectivement des réponses » (Marcq et al., 2015).

accompagnement au lancement d'activités, assurer le financement de projets, réussir l'articulation institutionnelle de la CATL, créer les chaînons manquants de la filière alimentaire locale, etc¹⁰. L'originalité de la démarche repose dans le mélange des formats mobilisés pendant ces deux journées, l'implication d'étudiants pour la mise en œuvre de l'ambiance de l'évènement, le choix d'un lieu typique de la culture liégeoise (la caserne Fonck) et la diffusion de l'ensemble des comptes rendus des ateliers et de la soirée sur le site web de la CATL. Tout cela, à la fois pour marquer le coup dès le lancement de l'initiative, mais aussi permettre l'échange de connaissances et l'apprentissage de chacun autour de cette expérience.

En juin 2014, un « deuxième round » est organisé pour fédérer les personnes intéressées et/ou impliquées dans la CATL. Dans le même esprit que le lancement, ce deuxième évènement articule des présentations d'initiatives inspirantes à l'étranger avec des initiatives en région liégeoise, et des ateliers autour de co-construction de projets ou de débats citoyens. Cette journée, organisée à la Cité Miroir, s'est faite avec la participation active de Rob Hopkins, porte-parole du mouvement des Villes en Transition, qui a conclu la journée avec une conférence grand public.

Cette première phase de la CATL (T1) permet de définir la vision du projet de la CATL de « relocalisation, écologisation et démocratisation » du système agroalimentaire en amont de sa mise en pratique sur des aspects plus concrets et techniques. C'est cette vision qui va permettre la connexion d'initiatives locales (niches locales) dans un projet de transformation territoriale. Toutefois, à la fin de l'année 2014, l'heure est au bilan : malgré l'« effet brasier » de son lancement, les porteurs du projet sentent les limites de la base volontaire et bénévole pour dépasser le niveau des actions symboliques réalisées par la CATL. Ce bilan va être renforcé par le refus du cabinet du Ministre Marcourt d'octroyer un nouveau financement à la CATL, principalement à cause de son incapacité à créer de nouveaux emplois. Cette période va ouvrir une nouvelle phase dans le développement du projet de la CATL qui va s'attacher à construire la légitimité du projet auprès des pouvoirs publics par un renforcement de ses liens avec les acteurs institutionnels et académiques, et la création de projets entrepreneuriaux (T2).

3. T2 – Développement de la dimension économique et entrepreneuriale (2015 – mi-2016)

De 2015 à juillet 2016, une phase de questionnements débute autour d'enjeux comme l'institutionnalisation ou la structuration de la CATL, la stratégie d'action à adopter pour mener à bien son projet et sa légitimité vis-à-vis des pouvoirs publics (T2). Ces questionnements vont avoir comme conséquence de centrer davantage la CATL sur son versant « création de projets ».

Cette période est aussi difficile car l'absence de renouvellement de financement pour la coordination de la dynamique engendre le désinvestissement d'une partie des acteurs qui portaient le projet jusqu'alors. Le réseau de la CATL, après l'effervescence de son lancement, rétrécit et se recentre lors de cette deuxième phase. Soutenus par l'asbl Barricade, seuls C. Jonet et quelques autres collègues s'impliquent alors encore de manière régulière pour faire avancer le projet. C. Jonet est depuis ses

¹⁰ L'ensemble des chantiers et leur présentation se trouvent sur le site web de la CATL. URL : <http://www.catl.be/les-chantiers/> (consulté le 16/10/2016)

débuts identifié comme étant le porte-parole de la CATL. Il travaille depuis plusieurs années à Barricade et était déjà fortement impliqué dans LeT. Durant cette deuxième phase, les porteurs de la CATL décident de concentrer surtout leur énergie à la création de la scrlfs les Compagnons de la Terre (CDLT), fondée en janvier 2015. Toutefois, il ne s'agit pas ici de faire table rase de la dynamique multi-acteurs qui a été construite en amont, mais plutôt de faire évoluer la stratégie de la CATL vers un ancrage de sa vision dans des niches locales particulières qui sont autant de déclinaisons concrètes de sa philosophie, et qui se renforcent les unes les autres dans le projet global de la CATL. Ici, la réussite du projet des CDLT est vue comme étant capitale pour prouver la possibilité de la concrétisation de l'*idéal* de la CATL.

Niche globale territorialisée et niches locales

Pour saisir la force de transformation de la CATL pour la transition du système agroalimentaire, il est nécessaire de penser sa stratégie à deux niveaux : le niveau de la niche globale territorialisée et celui des niches locales (Geels et Raven, 2006, Schot et Geels, 2008 et Smith et Raven, 2012). Les *niches locales* sont l'ensemble des initiatives qui développent des alternatives au système agroalimentaire conventionnel en région liégeoise et qui s'inscrivent dans la vision de la CATL. Il s'agit de projets concrets, locaux, et techniques dans le sens où ils développent une innovation qui requiert un certain type de connaissances techniques (nouveau modèle agronomique, production de champignons sur marc de café, installation de vignes dans les coteaux de Liège, production de semences locales, etc.). Ces niches locales focalisent principalement leur énergie sur la mise au point, le test et l'optimisation de leur innovation. Il s'agit notamment du projet des CDLT, la Coopérative Ardente, Point Ferme, Vin

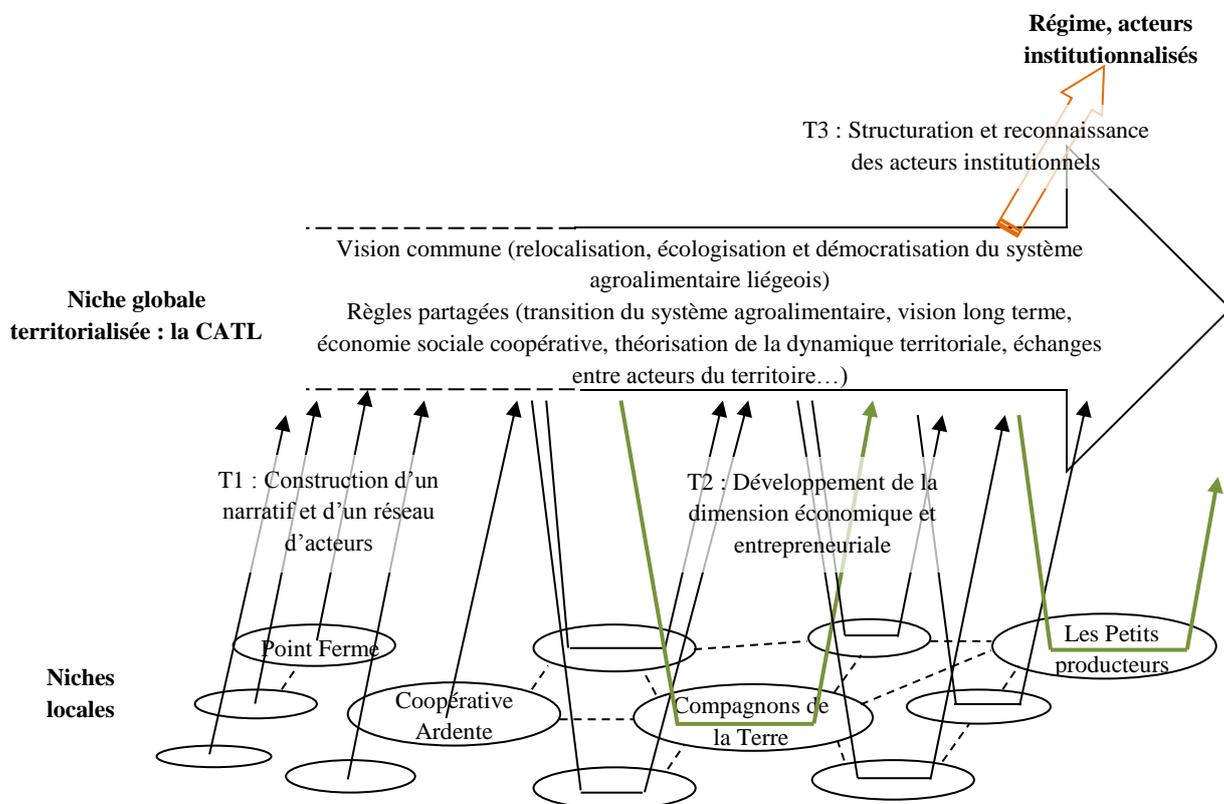


Figure 2 – Stratégie de capacitation (*empowerment*) de la CATL aux différentes phases de son évolution (adapté de Geels et Raven, 2006)

de Liège, le magasin « Les Petits Producteurs », Fungi Up !, Cycle en Terre, etc. La *niche globale territorialisée* participe à l’ancrage des niches locales dans un projet sociétal plus large et plus à même d’engager une transformation du régime socio-technique. Pour ce faire, la niche globale territorialisée (la CATL) articule les attentes des niches locales dans un projet global, soutient le développement de leurs réseaux, et assiste et intègre leurs processus d’apprentissage (Smith et Raven, 2012).

La force de transformation de la CATL pour la transition vient précisément de l’interaction entre les deux niveaux de niche qui permet de dépasser le caractère particulier, mais concret, des niches locales prises isolément, pour les agréger dans un projet de transformation capable d’influencer le régime, tout en étant profondément ancré sur le terrain. La Figure 2 montre comment la CATL use d’une stratégie qui évolue à plusieurs niveaux. Lors de sa première phase (T1), la CATL est partie du constat qu’il existait alors une « masse critique » suffisante de niches locales en région liégeoise pour passer à un projet plus systémique de transformation du système. Elle a alors travaillé à la construction d’un mouvement citoyen pour mettre en lien ces niches locales dans un projet global avec une vision commune et une série de règles partagées. Une fois ce mouvement social constitué, et face à la résistance des acteurs institutionnels de se laisser convaincre par le projet, la CATL s’est ensuite concentrée à développer sa dimension économique et entrepreneuriale via le cadrage, la structuration et la création de niches locales qui viennent ancrer et renforcer le projet de la niche globale territorialisée (T2). Ces niches locales exemplaires permettront ensuite à la CATL de gagner en légitimité auprès des acteurs institutionnels, et plus particulièrement les pouvoirs publics, de manière à devenir un interlocuteur à la fois crédible et incontournable. Ce faisant, le modèle proposé par la niche globale territorialisée, et les normes qu’elle véhicule, vont pouvoir gagner en importance de manière à infléchir le régime socio-technique (T3, voir section 4). Par exemple, l’appel à projets de l’Agence pour l’Entreprise & l’Innovation (AEI, organisme des pouvoirs publics) qui se clôture en février 2017 a pris la CATL comme étant exemplaire du type d’initiative soutenue dans cet appel. Ce faisant, l’AEI rend légitime et diffuse les normes de la CATL auprès des acteurs du système agroalimentaire wallon qui vont s’en inspirer pour construire leurs projets.

Une dimension économique et entrepreneuriale plus affirmée

Lors de cette deuxième phase, et face à l’absence de financement par les pouvoirs publics, la CATL réoriente sa stratégie vers la création de niches locales dont l’activité principalement économique permet un financement par le marché : cela garantit leur autonomie et réduit la dépendance aux financements externes comme les pouvoirs publics (Jonet, 2013). Toutefois, ces niches locales ne permettent pas le financement de la niche globale territorialisée, qui par la nature de son activité (animation, mise en réseau, théorisation, etc.) ne peut pas être financée par le marché. En effet, le financement de la double action de « couveuse » (*nurturing*) et de capacitation (*empowering*, de type *stretch-and-transform*) des niches locales réalisées par la CATL apparaît dans la littérature comme relevant plutôt de la responsabilité des pouvoirs publics (Schot et Geels, 2008, Smith et Raven, 2012). Mais encore faut-il pouvoir convaincre ces pouvoirs publics des bienfaits de cette action pour le devenir de la société. Durant cette période, les porteurs de la CATL vont traduire ce besoin d’intéresser les pouvoirs publics en créant des projets, et par là même, créer des emplois. Cette traduction du caractère d’utilité publique de la CATL en création d’emplois vient des liens entretenus avec le cabinet du Ministre de l’Economie Marcourt qui apparaît comme étant le plus enclin, à ce stade, à financer la CATL. Et ceci parce que la CATL expérimente notamment de nombreux projets s’inscrivant dans le modèle de l’économie coopérative et sociale.

Pour les porteurs de la CATL, l'intérêt de la finalité sociale réside dans sa capacité à associer la démarche citoyenne (dimension éthique) avec la démarche entrepreneuriale (création de valeur), pour accroître la crédibilité des niches locales qui se développent. Ainsi, la CATL est un projet qui articule, cadre et structure une série de niches locales qui partagent notamment leur finalité sociale (Point Ferme, la Coopérative Ardente, les CDLT, Fungi Up !, Un pain c'est tout, Rayon 9, etc.).

Particulièrement, la forme juridique de la société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale (scrifs) est encouragée dans le lancement de nouveaux projets en lien avec la CATL. Cette forme juridique offre l'avantage d'associer le projet coopératif, et donc de pouvoir générer le capital de départ sans devoir passer par les banques traditionnelles (autonomie), avec un projet citoyen à travers sa finalité sociale. La scrifs est perçue par les acteurs de la CATL comme étant un outil qui permet de poser des balises et éviter de faire la même chose que le système agroalimentaire pour lequel ils tentent d'engager la transition.

Le « projet phare » des Compagnons de la Terre (CDLT)

La construction du projet des Compagnons de la Terre (CDLT) est exemplaire de cette phase d'ancrage dans la construction et structuration de niches locales. Présenté comme étant son « fer de lance » (ou champion), le projet des CDLT incarne l'*idéal* de la CATL. Construit sur base d'une recherche-action¹¹ qui a permis de modéliser son « modèle de production », le projet des CDLT est une coopérative qui vise à couvrir et développer l'activité de maraichage par des NIMAculteurs dans des microfermes. Ce modèle de production repose sur une forte main d'œuvre à l'hectare, un travail sur les modes de gouvernance (notamment via le statut de la scrifs) et la mutualisation d'outils et de savoirs.

Dans ces microfermes, les légumes frais ont une place de choix puisque le modèle développé par les CDLT modélise leur rentabilité reposant à 40 % sur le maraichage (contre 14 % pour les fruits, 39 % pour l'élevage [tous types confondus] et 8 % pour les céréales panifiables). En effet, les CDLT ont développé un système de production agricole qui met en avant la maximisation de la rentabilité et le besoin en main-d'œuvre de la production de légumes frais par mètre carré, en comparaison avec l'élevage beaucoup plus demandeur en surface, et moins en main-d'œuvre¹². Ce faisant, les CDLT articulent le maraichage avec les enjeux d'accès à la terre et de création d'emplois et donnent une place centrale et prioritaire aux légumes frais et l'installation de producteurs maraichers sur petites surfaces (appelés NIMAculteurs).

Vu comme étant le projet qui va permettre à la CATL de concrétiser – dans son sens de rendre concret, visible et saisissable – une partie de son projet et par là accroître sa légitimité, l'essentiel de l'énergie de la CATL va être concentré à la réussite du projet des CDLT pendant cette période (T2). Ceci va avoir pour conséquence de créer un amalgame chez beaucoup d'acteurs entre les rôles et objectifs de la CATL et ceux des CDLT, d'autant plus que ce sont les mêmes personnes qui portent ces deux

¹¹ En 2014, une recherche-action portée par l'asbl GREOA (Groupement Régional Economique Ourthe-Vesdre-Ambève) et financée par le cabinet du Ministre Nollet en charge du Développement Durable réalisée par B. Noël et L. Van Malder. Cette recherche-action posera les bases du projet de coopérative des CDLT qui constitue aujourd'hui le projet phare de la CATL.

¹² Le modèle démontre que la production de légumes permet d'obtenir un revenu allant de 2 à 92€/m² en fonction du type de légume produit, alors que les productions animales ne permettent pas d'obtenir un revenu supérieur à 4€/m², quelle que soit la valorisation du produit effectuée en aval.

projets, et donc les mêmes porte-paroles : C. Jonet est à la fois le porte-parole et en charge du projet de la CATL, et le président et porte-parole des CDLT.

Ce focus sur le projet des CDLT va permettre effectivement à la CATL d'accroître sa légitimité auprès des pouvoirs publics, mais paradoxalement, ceci va aussi engendrer une mise à distance vis-à-vis des acteurs du secteur agricole de la région liégeoise, pourtant directement concernés par le projet de transition agroalimentaire que se fixe la CATL. En effet, le projet des CDLT, bien que n'ayant pas la prétention de proposer un modèle unique, est parfois perçu comme prétendant être *le* modèle agronomique d'avenir à généraliser sur toute la Région wallonne pour garantir la durabilité du système agroalimentaire. Ce malentendu va avoir pour conséquence que ce projet va se heurter à toute une série de résistances, particulièrement de la part des acteurs du secteur agricole. D'autant plus que ce modèle repose surtout sur des NIMAculteurs pour la production, et donc moins sur les personnes issues du monde agricole.

Cet accent sur les CDLT, qui développent un modèle perçu comme prétendant être le modèle exemplaire, est vécu comme excluant par certains acteurs du secteur. De ce fait, une partie de ces acteurs va se démobiliser et se désolidariser du projet plus global de la CATL et engendrer des réactions de la part de certains d'entre eux qui se défendent face à cette exclusion qu'ils ressentent de la part des CDLT¹³. Cette controverse autour des CDLT dans le secteur agricole rend compte de deux visions concurrentes de la transition du système agroalimentaire. D'une part, les CDLT présentent un modèle d'avenir du système agroalimentaire, avec des fondements qui ont peu d'ancrage avec les acteurs du secteur agricole, mais un fort ancrage citoyen permis par la coopérative à finalité sociale. Et, d'autre part, les acteurs faisant partie du secteur agricole considèrent qu'il est absurde (et même « injuste ») de penser engager une transition du système agroalimentaire sans impliquer directement les agriculteurs du territoire dans leur projet.

Une des conséquences de cette controverse sur la CATL, qui a choisi les CDLT comme « champion », va être d'engendrer progressivement un flou sur la mission et les objectifs de la CATL par les acteurs du secteur qui voyaient la CATL comme étant une dynamique d'envergure systémique, qui implique aussi les agriculteurs dans la transition projetée sur le long terme. On comprend comment la CATL a réalisé ces choix lorsque l'on retrace le processus d'évolution de sa stratégie et son besoin de construire sa légitimité autour de projets concrets. Toutefois, il semble important de faire évoluer cette stratégie pour éviter que le projet de la niche globale territoriale soit assimilé à celui de l'unique niche locale des CDLT.

4. T3 – Structuration et reconnaissance des acteurs institutionnels (depuis mi-2016)

En mai 2016, après une longue période de réflexion, et constatant que plusieurs projets émergent dans le sillon de la CATL, le cabinet du Ministre Marcourt accepte d'allouer de nouveaux financements à la CATL (à hauteur de deux tranches de 100.000€, la première de mi-2016 à fin 2017, et la seconde

¹³ Ce fut le cas notamment du GREOA, pourtant porteur de la recherche-action qui a posé les bases du projet des CDLT, d'agriculteurs présents au lancement de la CATL mais qui ne se sont pas retrouvés dans ce focus posé sur les CDLT, de certains représentants des agriculteurs (notamment de la FWA), de fonctionnaires de la DGO3 ou encore de représentants de Nature&Progrès.

prévue fin 2017), mais sous deux conditions. Premièrement, fort du constat que la CATL développe des projets avec des structures porteuses et créatrices d'emplois, il lui est conseillé de focaliser davantage sur ce versant. Tout ce qui concerne la sensibilisation et le grand public n'est pas du ressort du cabinet du Ministre Marcourt et n'est donc pas encouragé dans le cadre de son financement. Deuxièmement, le cabinet du Ministre Marcourt accepte de financer la CATL, mais à la condition que le montant soit alloué à une structure unique et identifiable pour porter ce projet. L'asbl Expositant D devient alors la boîte aux lettres officielle du projet de la CATL.

Il apparaît donc que cette stratégie de focaliser sur certains projets, et plus particulièrement celui des CDLT, s'est avérée payante en ce qui concerne la légitimation par les pouvoirs publics, en témoigne ce financement du cabinet du Ministre Marcourt. Mais aussi, la CATL a été invitée à participer à la Conférence d'arrondissement des Bourgmestres et du Collège provincial de Liège (Liège Métropole asbl, organisée sur le site des CDLT)¹⁴, ou encore elle a été sollicitée par des acteurs institutionnels comme la SAW-B, Eriges, l'Agence de développement pour la Province de Liège (SPI), Verdir, l'Agence pour l'Entreprise & l'Innovation (AEI), la commune d'Herstal¹⁵, etc. Tous ces contacts témoignent que la CATL est reconnue aujourd'hui comme ayant une expertise sur le sujet de la transition du système agroalimentaire en région liégeoise, expertise qui a été construite grâce à l'ancrage de l'initiative sur son territoire.

Ce nouveau financement donne un nouveau souffle à la CATL et permet d'embaucher 2,5 ETP directement sur ce projet. C. Jonet démissionne alors de Barricade pour rejoindre Expositant D en mai 2016 et devient le coordinateur d'Expositant D qui porte le projet de la CATL, aidé par deux autres personnes : C. Stévens et P. Hennen. À cette période, une nouvelle phase (T3) dans le développement de la CATL s'ouvre, accompagnée de nouveaux enjeux : (1) clarifier et positionner le rôle, le fonctionnement et les objectifs de la CATL comme niche globale territoriale, indépendamment des niches locales qu'elle soutient, (2) intégrer une série d'acteurs du secteur agricole qui se sont précédemment senti exclus par ce focus sur le projet des CDLT, (3) développer et structurer de nouvelles niches locales porteuses d'emplois et (4) renforcer son ancrage avec les acteurs institutionnels de manière à infléchir la transition du système agroalimentaire désirée.

Comme nous l'avons expliqué précédemment, la T2 de la CATL a engendré une tension entre son projet global et les objectifs qu'elle se pose. Ce sentiment a été accru par le manque de structure claire portant la dynamique de la CATL. Ce faisant, il n'y a pas de document formel accessible qui présente la mission et les objectifs de la CATL, si ce n'est les principes généraux et les chantiers disponibles sur le site web de la CATL. Tout ce qui concerne la gouvernance à proprement parlé, et non plus le projet global, n'est pas saisissable par une série d'acteurs qui sont pourtant intéressés par la dynamique : quelle est la position de la CATL ? qui porte quel rôle ou quelle fonction ? quelle

¹⁴ Cet évènement a rassemblé en mars 2016 sur le domaine des Cortils (chez les CDLT) une vingtaine de bourgmestres de l'arrondissement de Liège pour se concerter sur les enjeux stratégiques du territoire.

¹⁵ Avec la SAW-B et Fébécoop, la CATL participe à un projet de plateforme web de mutualisation d'outils et de savoirs coopératifs. Eriges, l'agence de développement du bassin sérésien, travaille à la création d'un pôle alimentaire durable dans un projet de centre-ville, et a proposé un partenariat avec la CATL. La SPI développe le site du Val Benoît à Liège et aimerait avoir un lieu autour de l'alimentation (magasin, restaurant ou autre), et a contacté la CATL pour ce faire. La CATL a proposé un projet d'économie coopérative et circulaire dans le cadre du projet Verdir de l'ULg, et qui semble avoir été bien accueilli. L'AEI a invité la CATL à présenter son projet dans le cadre d'une rencontre informative autour de son l'appel à projets « Circuits Courts ». La commune de Herstal a contacté la CATL pour son expertise pour développer l'alimentation locale sur son territoire.

structure porte le projet ? comment rejoint-on l'espace où se prennent les décisions importantes qui concernent la CATL ? comment avoir accès à ses rapports annuels ? Toutes ces questions cruciales pour se saisir de la gouvernance de la CATL n'ont pas encore trouvé de réponse. Toutefois, conscients de cet enjeu, les porteurs du projet travaillent actuellement à la structuration et à la gouvernance du projet de la CATL, tout en ayant à l'esprit de trouver la forme la plus démocratique possible.

Aussi, conscients des choix que les porteurs de la CATL ont dû faire pendant la T2 pour accroître leur légitimité et de leurs conséquences sur le plan des liens avec les acteurs du secteur agricole, ils ont récemment ouvert des brèches pour s'ouvrir aux agriculteurs, déjà bien installés avant la création des CDLT. Par exemple, les CDLT ont obtenu en juillet 2016 un financement pour construire un hall relais agricole de transformation de produits agricoles, notamment laitiers. Dans ce cas, l'idée est de permettre aux agriculteurs de la région du pays de Herve, là où se trouvent les CDLT, de transformer ou vendre leur lait à prix fixe.

En septembre 2016, un nouveau projet phare de la CATL voit le jour : le magasin « Les Petits Producteurs » ouvre ses portes et teste son concept pendant 6 mois sous la forme d'un groupement d'intérêt économique entre les CDLT, la coopérative Ardente et Exposit D qui porte alors la CATL. Inspiré par le modèle de l'O'Tera du Sart en France et le Marché des Tanneurs à Bruxelles, ce magasin vise à permettre aux petits producteurs locaux d'être mieux rémunérés et de permettre l'accessibilité à une alimentation de qualité en réduisant au maximum la marge prise par le magasin, notamment en réduisant la gamme de produits à l'essentiel. Le succès des premiers mois de ce concept fut tel que les porteurs du projet peuvent déjà confirmer qu'il va se poursuivre et se structurer autour d'une scrlfs. Les légumes frais, qui représentent une bonne partie des rayons du magasin, sont approvisionnés par les CDLT, trois producteurs maraichers de la région et La Bourrache¹⁶. Cette gamme de légumes est complétée avec des produits venant de Interbio.

Enfin, la CATL fait face aujourd'hui à un enjeu d'ancrage avec les acteurs institutionnels pour infléchir un changement du système agroalimentaire vers une localisation, écologisation et démocratisation du système agroalimentaire. À ce stade cet enjeu n'est encore qu'embryonnaire, car la légitimation est encore toute récente. Toutefois, la reconnaissance institutionnelle qu'a connue la CATL ces derniers mois ouvre la question de réfléchir à la stratégie à adopter pour motiver ce changement de la part des acteurs du système, qui est un élément clé dans son projet de transition du système agroalimentaire territorial.

Essaimage

Depuis sa création, la CATL a inspiré des acteurs d'autres régions de Belgique qui ont réfléchi et, dans certains cas, lancé d'autres ceintures alimentaires. En janvier 2015, certains acteurs de la région d'Ath ont lancé la ceinture alimentaire CaliTerre, sur un modèle de forum ouvert largement inspiré de la CATL, quoique dans une formule plus modeste. En parallèle, les régions de Bruxelles, Philippeville, Louvain-la-Neuve, Verviers et Charleroi ont réfléchi ou réfléchissent au lancement d'une ceinture alimentaire dans leur région sur le modèle du projet de la CATL. Toutefois, à l'heure actuelle, aucun de ces projets n'est parvenu à rassembler les énergies suffisantes au lancement de ces projets. La CATL reste la ceinture alimentaire de référence et la plus aboutie de Wallonie et de Bruxelles. C.

¹⁶ La Bourrache est une Entreprise de Formation par le Travail pour demandeurs d'emploi en maraîchage biologique et entretien écologique de parcs et jardins. URL : <http://www.labourrache.org/> (visité le 10 octobre 2016)

Jonet est d'ailleurs sollicité très fréquemment pour présenter la CATL et les CDLT à divers événements autour de la transition du système agroalimentaire, des circuits-courts, de l'alimentation durable, etc.

Ces différents projets de ceintures alimentaires – qu'ils aient été en réflexion ou réellement lancé – témoignent de la force du narratif employé par la CATL pour inspirer et rassembler des acteurs hétérogènes (citoyens, associations, institutions, agriculteurs, pouvoirs publics...) autour d'une vision commune. En effet, ces projets s'inspirent de la vision de la CATL en proposant, eux aussi, une vision de transition du système agroalimentaire local sur le moyen/long terme avec une forte dimension citoyenne. Par exemple, le narratif du projet CaliTerre¹⁷, dont l'acronyme est fortement inspiré de celui de la CATL¹⁸, comporte de nombreuses similitudes avec le narratif de la CATL : (1) construction d'un système agroalimentaire local et rentable, partant de la question : « Comment nourrir la région d'Ath en 2030 ? », (2) mise en réseau et stimulation de construction de niches locales¹⁹, (3) exposition des « principes fédérateurs » qui guident les initiateurs du projet et (4) lancement du projet sous forme d'une journée rassembleuse organisée sous forme d'un forum ouvert.

5. Conclusion de l'étude de cas de la CATL

En conclusion, l'étude de cas de l'initiative de la CATL montre comment elle propose une traduction originale de la manière de mettre en œuvre en projet de développement territorial. En effet, à la différence d'autres projets de développement territorial fortement institutionnalisés, la CATL propose d'engager une transition du système agroalimentaire en région liégeoise en partant d'une initiative *bottom-up* qui cherche à créer des liens solides avec les acteurs institutionnels, sans pour autant s'y réduire. Pour ce faire, elle intègre à la fois des citoyens et des acteurs de développement local (comme les GAL ou les ADL²⁰) dans une vision commune qui surplombe les visions de chacun de ces acteurs.

Toutefois, bien que la CATL parvienne à gagner en légitimité et intéresser de nouveaux acteurs institutionnels, elle ne parvient pas à recevoir des appuis, notamment financiers, de la part des pouvoirs publics compétents : agriculture et environnement. Pour contourner cette difficulté, la CATL s'est adressée au Ministre de l'Economie Marcourt, qui la soutient, mais – en vertu des compétences du cabinet – à la condition que la CATL permette la création d'emplois à travers le développement d'initiatives en économie sociale. Ce critère de la création d'emplois se retrouve certes dans les enjeux soulevés par le projet de la CATL, mais ne constitue qu'une des multiples facettes de son projet. Il semble donc crucial sur le long terme de trouver des appuis qui valorisent *aussi* les autres aspects du projet pour garantir que le focus sur la création d'emplois ne vienne pas occulter et réduire les ambitions du projet.

¹⁷ La charte est accessible sur le site de CaliTerre. URL : <http://www.caliterre.be/> (consulté le 20 décembre 2016)

¹⁸ En effet, le choix du nom CaliTerre est fortement inspiré de celui de la CATL : CaliTerre est l'acronyme de Ceinture alimen-Terre de la région d'Ath, alors que la CATL est l'acronyme de Ceinture Aliment-Terre Liégeoise.

¹⁹ La charte partenariale de CaliTerre précise que ses objectifs sont « d'identifier, renforcer et mettre en réseau les projets à valeur exemplative existants, mais aussi favoriser l'émergence de projets complémentaires ainsi que leur développement. »

²⁰ Les GALs sont des groupes d'action locale qui rassemblent une série d'acteurs d'un territoire pour mettre en œuvre une stratégie de développement commune. Les GALs sont cofinancés par les pouvoirs publics européens, régionaux et communaux.

Cette difficulté de se faire reconnaître auprès des acteurs institutionnels les plus compétents pour soutenir le projet de la CATL pose également la question du statut de l'expérience et des connaissances produites. En effet, une des forces du projet de la CATL est de l'ordre de l'apprentissage : ce projet produit tout une série de connaissances. Se pose alors la question de savoir comment ces connaissances produites sont prises en compte – aussi par les acteurs institutionnalisés – dans la mise en pratique d'un nouveau modèle agricole. Cette question révèle la coexistence de deux modèles de production de connaissance : d'une part, l'épistémologie apportée par la CATL est de type pragmatique alors que, d'autre part, les acteurs institutionnalisés du secteur agricole wallon emploient une construction de la connaissance de type positiviste. Il ne s'agit pas ici de trancher entre l'un ou l'autre type d'épistémologie, mais plutôt de souligner que la logique positiviste de type « *evidence-based* » reste la référence auprès des acteurs institutionnalisés wallons, mais aussi au niveau international (McKeon, 2015). La controverse autour du projet des CDLT montre qu'il est difficile pour des acteurs porteurs d'une logique pragmatique de se faire reconnaître comme produisant aussi une connaissance valide. La non-explicitation du statut de la connaissance produite mène à certaines confrontations entre les deux modèles (positiviste et pragmatique) et engendre des mécanismes de disqualification réciproque. Toutefois, l'obtention d'un financement en juillet 2016 par les CDLT dans le cadre de l'appel à projets Hall Relais Agricoles du cabinet du Ministre de l'Agriculture Collin témoigne d'une évolution dans la reconnaissance de ce qui est produit par le projet des CDLT. Aussi, les sollicitations de plus en plus fréquentes d'acteurs institutionnels reçues par la CATL révèlent la reconnaissance de son expertise par ces acteurs : la connaissance pragmatique et ancrée du système agroalimentaire liégeois produite tout au long de son expérience se trouve progressivement légitimée.

Bibliographie

- Akrich, M. (1991) L'analyse socio-technique. In D. Vinck ed, *La gestion de la recherche*, De Boeck, pp.339-353.
- Callon, M. (1986) Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'Année Sociologique*, n°36, pp.169-207.
- Dumont, A. M., Vanloqueren, G., Stassart, P.M. et Baret, P. (2016) Clarifying the Socio-Economic Dimensions of Agroecology: Between Principles and Practices. *Agroecology and Sustainable Food Systems* 1(1), pp. 24-47.
- Geels, F. W. (2005) Processes and patterns in transitions and system innovations: refining the co-evolutionary multi-level perspective. *Technological Forecasting and Social Change* 72 pp. 681-696.
- Geels, F., Raven, R. (2006) Non-linearity and expectations in niche-development trajectories: ups and downs in Dutch biogas development (1973–2003). *Technology Analysis & Strategic Management*, 18 (2006), pp. 375–392.

- Geels, F. W., and Schot, J. (2007) Typology of sociotechnical transition pathways. *Research Policy* 36(3) pp. 399-417
- Geels, F. W. (2011) The multi-level perspective on sustainability transitions: Responses to seven criticism. *Environmental Innovation and Societal Transitions* 1(1) pp. 24–40
- Jonet, C. (2013) L'évolution des initiatives de transition. Des ambitions économiques et entrepreneuriales plus affirmées. Publication *Barricade*.
- Jonet (2015) Système agroalimentaires alternatif – Sortir de la niche. Le cas de la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise. Publication *Barricade*.
- Jonet, C. et Marcq, P. (2015) Quelle alliance avec le monde politique ? *Politique, revue de débats*, mai-juin 2015 (n°90).
- Marcq, P., Jonet, C., Verhaegen, E., Feyereisen, M., Mertens, S. et Strassart, P. M. (2015) La Ceinture Aliment-Terre Liégeoise face aux défis de son positionnement théorique, politique et institutionnel. 2^{ème} Congrès interdisciplinaire du développement durable, 21-22 mai 2015, Louvain-La-Neuve, communication orale.
- Neveu, E. (2011) *Sociologie des mouvements sociaux*. Editions La Découverte, Paris (127p.).
- Noel, B. et Van Malder, L. (2014) Les Compagnons de la Terre. Réinventer l'agriculture en Wallonie. Publication *Barricade*.
- Schot, J., Geels F., (2008) Strategic niche management and sustainable innovation journeys: theory, findings, research agenda, and policy. *Technology Analysis & Strategic Management*, 20 (5) (2008), pp. 537–554
- Smith, A., Raven, R. (2012) What is protective space? Reconsidering niches in transitions to sustainability. *Research Policy*, Volume 41, Issue 6, July 2012, Pages 1025-1036